

UNIVERSITÉ DE POITIERS

ATTESTATION DE SUIVI



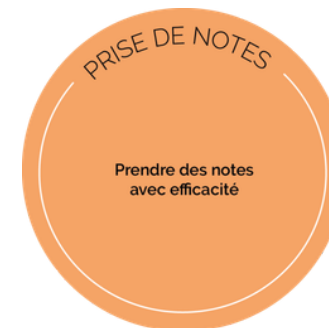


Comment obtenir son attestation de suivi ?

Attestation de suivi de niveau 1 : Elle correspond au suivi de la partie A du chapitre. Lorsque vous aurez effectué les modules de la partie A, lu la fiche récapitulative et obtenu au moins 80% de réussite au test de la partie, une attestation de suivi du niveau 1 vous sera délivrée sous forme de badge.

Attestation de suivi de niveau 2 : Elle correspond au suivi de la partie B. Le processus est le même que pour la partie A. L'attestation de suivi du niveau 2 vous sera alors délivrée sous forme de badge.

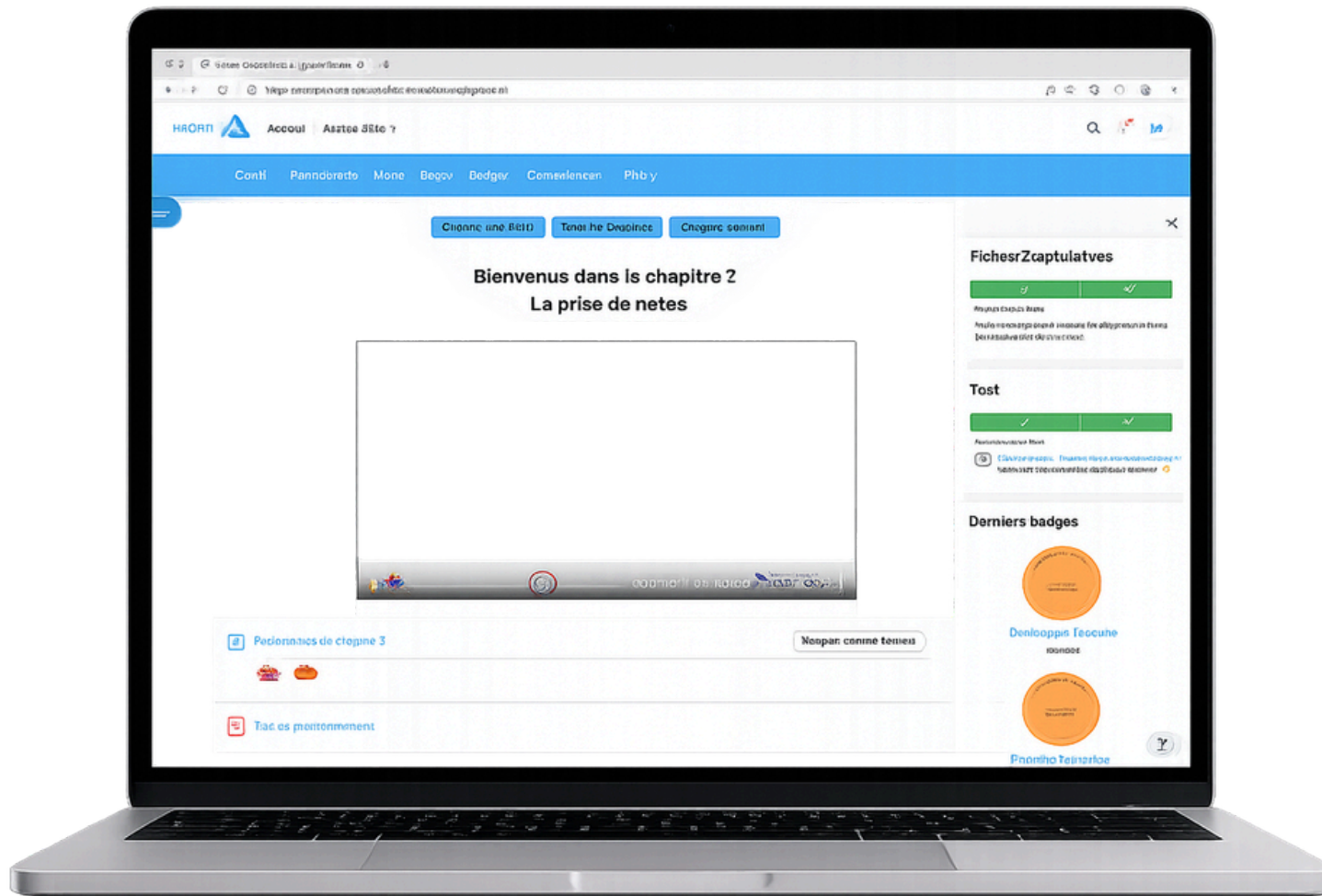
Attestation de suivi d'un chapitre : Une fois les deux attestations ci-dessus obtenues, une attestation de suivi de chapitre vous sera automatiquement délivrée sous la forme d'un Open Badge.



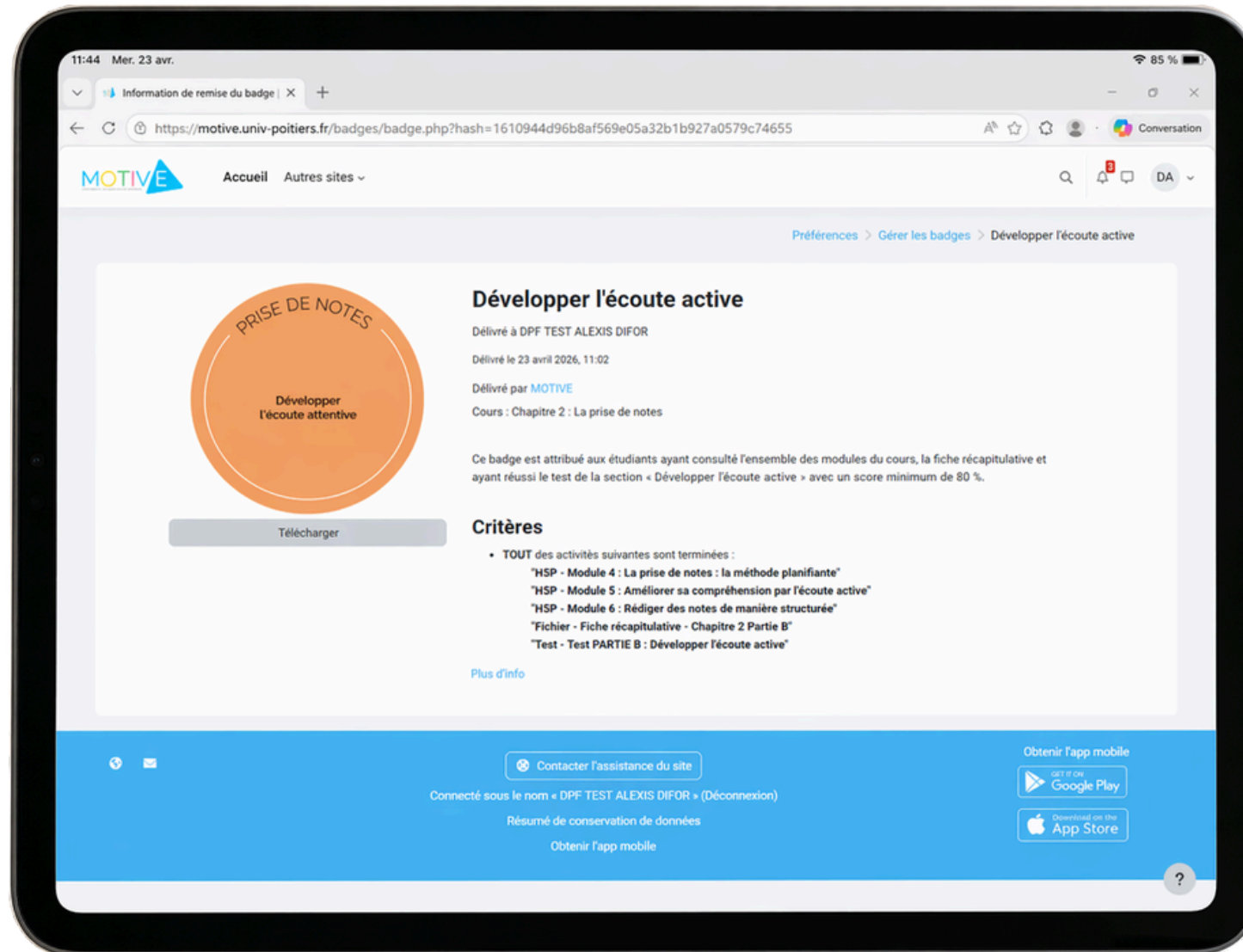


Où trouver mon attestation de suivi ?

Dans les chapitres, un bloc vous permettra de visualiser les derniers badges que vous avez obtenus dans ce chapitre.



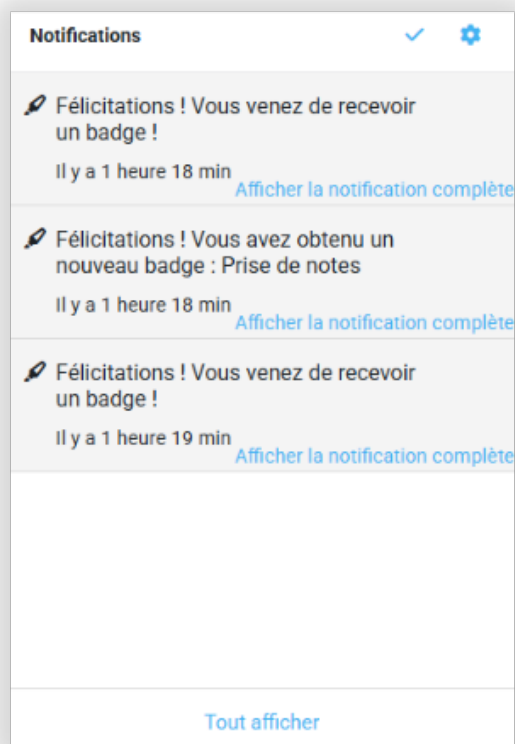
En cliquant sur le badge, vous trouverez toutes les informations qu'il contient.





Notifications

Lorsqu'une attestation de suivi vous est délivrée, vous recevez une notification vous informant que vous avez obtenu un badge.



En cliquant sur «**Afficher la notification complète**» vous trouverez les informations concernant le badge ainsi qu'un lien vous permettant de visualiser tous vos badges.

Vous pouvez également consulter la liste des badges que vous avez obtenus à tout moment à l'adresse suivante :

<https://motive.univ-poitiers.fr/>

[ELANS.UNIVPOITIERS.FR/MOTIVE](https://elans.univpoitiers.fr/motive)